



CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 21 mars 2026 – 18 h00

Triel-sur-Seine, le 17 mars 2026

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu le :

Samedi 21 mars 2026 à 18H00
Espace Senet - Salle Guy-de-Maupassant

L'ordre du jour est le suivant :

1. L'Election du Maire
2. Détermination du nombre d'adjoints au Maire
3. Election des adjoints au Maire
4. Approbation de la charte de déontologie des élus et des bonnes pratiques entre élus et agents (avec lecture de la charte de l' élu)
5. Délégation de compétences du Conseil municipal au Maire au titre des articles L.2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
6. Fixation du taux des indemnités de fonction des membres du Conseil Municipal
7. Fixation du nombre d'administrateurs au CCAS
8. Election des administrateurs au CCAS
9. Finances : Autorisation de verser un 2^{ème} acompte sur subvention au Centre Communal d'Action Sociale avant le vote du prochain budget primitif de la Ville
10. Finances : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026 de la Ville
11. Décisions du Maire et questions orales.

La séance est publique. Pour des raisons d'organisation, je vous remercie d'avance de bien vouloir me transmettre vos éventuels pouvoirs sur l'adresse courriel conseilmunicipal@triel.fr.

Je compte sur votre présence et vous prie de croire, Cher(e) Collègue, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire
Cédric AOUN

